

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES SESSION 2016

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Coefficient : 5

Corrigé n°4.1

Ce corrigé est fourni à titre indicatif.

L'interrogateur veillera, lors de l'échange avec le candidat, à valoriser la cohérence et la pertinence des réponses apportées.

1. Repérer les éléments caractéristiques de l'organisation Exagon.

- Finalité : faire du profit pour assurer sa pérennité.
- Nature de l'activité : conception et construction automobiles électriques et thermiques.
- Statut juridique : SAS.
- Ressources :
 - o humaines (le personnel de l'entreprise).
 - o matérielles (locaux, matériel de fabrication).
 - o immatérielles (expérience, brevets).
 - o financières (emprunts).
- Champ d'action : international.

2. Relever des éléments de diagnostic interne de l'organisation Exagon.

Diagnostic interne

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Expérience et qualification très élevée dans le domaine électrique.- Proximité d'un circuit pour les tests.- Partenariat avec des entreprises très qualifiées.- Rupture technologie forte avec ce qui se fait dans l'automobile actuellement.	<ul style="list-style-type: none">- Ressources financières basées surtout sur l'emprunt qu'il faudra rembourser.- Prix de vente (400 000 euros) lié au coût de revient très élevé de ce type de véhicule.

3. Identifier l'avantage concurrentiel de l'organisation Exagon.

L'avantage concurrentiel de l'entreprise est sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de l'énergie électrique pour l'automobile. Maîtrise acquise entre autres par la course automobile (le trophée Andros).

4. Présenter le problème de management rencontré.

L'entreprise a rencontré en 2013 des problèmes financiers qui l'ont amenée à être placée en procédure juridique de sauvetage. Les pertes étant très élevées par opposition aux recettes inexistantes ou presque.

5. Montrer que le partenariat passé avec PSA Peugeot Citroën permet la réalisation de la finalité d'Exagon.

La finalité de l'entreprise Exagon est de faire du profit pour assurer sa pérennité. Confrontée à des pertes, Exagon n'est plus en mesure de remplir sa finalité économique. La solution d'un partenariat avec PSA Peugeot Citroën permet à Exagon de poursuivre son activité, développer ses débouchés et valoriser ses compétences.